Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Avril** 2023 **n°199**

Un budget 2023 prudent et résilient

Parcours Eco-citoyen

Page 8

Alerte aux cyanobactéries

Page 9

34ème Grand Prix cycliste

Page 10

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Un budget prudent et résilient

Après l'adoption du compte financier unique, où la commune dégage, sur le seul budget principal, un excédent global de 2 603 845 €, j'ai exprimé à mes collègues ma satisfaction d'obtenir ce résultat.

Notre situation financière nous permet en effet d'envisager plus sereinement que d'autres, les prochains exercices qui s'annoncent compliqués en raison du retour de l'inflation et de la crise énergétique.

Le conseil municipal a ainsi pu bâtir, en partie sur la base de cet excédent, son budget primitif 2023 et ses quatre budgets annexes (lotissement Le Bordage, lotissement Cœur de Bourg, lotissement Surchère 2 et production d'énergie photovoltaïque).

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 3 709 845 €.

Les contributions directes (principalement le foncier bâti et le foncier non-bâti) sont toutefois revalorisées de 2,5% afin de pouvoir faire face à la hausse des prix de 7% sur l'année 2022 qui pèse sur les charges de fonctionnement (fluides, denrées alimentaires, matériaux…), des hausses successives du Smic et de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires entrée en vigueur le 1er juillet mais aussi pour tenir compte de la baisse des dotations de l'Etat que la commune a subit de 2014 à 2022 (- 300 000 € par an / - 1,8 million cumulé).

Cet effort demandé aux contribuables (propriétaires et activités économiques) représente un gain annuel pour la commune de 61 000 €. Pour un foyer moyen, le montant de taxe foncière augmentera de 15 €.

L'augmentation des taux d'imposition permet surtout de maintenir le soutien apporté à nos associations communales. La Séguinière dispose d'un tissu associatif dense qui participe au dynamisme de la commune et au « vivre ensemble » dans des domaines variés : sport, culture, solidarité, loisirs.

La municipalité est soucieuse de maintenir un même niveau de service et d'apporter aux associations une aide financière (subvention) et/ou matérielle (mise à disposition de locaux ou de matériel).

Le lien entre les habitants, le bénévolat associatif et plus globalement la vie associative contribuent fortement au lien social et de proximité dont nos communes rurales ont tant besoin.

En section d'investissement le budget s'équilibre à 4 801 345 €.

La commune n'aura pas recours à l'emprunt pour financer les projets prévus.

L'annuité de remboursement de la dette représente moins de 1% du total des dépenses et 18 € par habitant, ce qui est extrêmement faible. La commune ne supporte plus que deux emprunts dont celui contracté pour l'acquisition et l'extension du cabinet médical intégralement couvert par les loyers des professionnels de santé. L'autre prêt, sollicité en 2012, pour le restaurant scolaire affiche un capital restant dû, fin 2022, de 166 321 €.

Ce budget est prudent et résilient, en résonnance avec les urgences sociétales, qu'elles soient écologiques ou sociales.

Dans le détail, conformément aux orientations budgétaires, les nouveaux investissements prévus sont liés à la transition énergétique et écologique dans le but de réduire les charges de fonctionnement.

Les programmes de rénovation énergétique des vestiaires du stade et de l'école maternelle sont budgétés, pour chaque opération, à hauteur de 275 000 €.

Des demandes de subventions ont été déposées pour aider au financement de ces dépenses, notamment au titre du dispositif d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « Fonds vert ».

D'autres collectivités ont été sollicitées pour accompagner la commune dans ses investissements. C'est le cas du département pour la création d'une liaison douce sécurisée le long de la route du joli bois. La commune n'entend pas assumer seule les quelques 255 000 euros nécessaires inscrits au budget pour cette voie verte.

Des crédits anticipés...

Côté voirie, les travaux de la rue de la Garenne et de la place Grignion-de-Montfort se poursuivent. Ils s'achèveront avant l'été. Ceux concernant le programme incluant la rue de la Grande Fontaine, l'avenue Martin Luther King et le chemin de la Petite Morinière donneront lieu à une étude approfondie en partenariat avec un maître d'œuvre. Ils ne devraient pas débuter avant le printemps prochain mais les crédits sont déjà inscrits. Une somme de 1 million d'euros est provisionnée dans le budget voté en 2023.

La commune lancera cette année plusieurs opérations de construction de logements sociaux en collaboration avec deux offices publics Sèvre Loire Habitat et Podeliha. Une quarantaine de locatifs va compléter notre parc à court terme et une cinquantaine suivra à moyen terme. Toutefois, nous devons poursuivre nos efforts et c'est la raison pour laquelle plus de 500 000 € sont inscrits pour constituer des réserves foncières.

Cette gestion pluriannuelle des investissements est une règle prudentielle que l'on s'est imposée afin d'anticiper les grands chantiers et se projeter sans appréhension sur les exercices à venir.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
13/03	Ethan CREUSOT
16/03	Célestin ARCADE BRUNET

Mariages	
08/04	CHATAIGNIER Isabelle et DUPONT Mathieu

Décès	
29/03	PAPIN Germaine - 92 ans
01/04	TOMAS Adélia - 86 ans née SANTOS

Autres infos

En couverture :
Travaux d'aménagement
de la rue de la Garenne
Mardi 28 mars 2023

Edition n°199 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le samedi 15 avril 2023

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Course Cholet Pays-de-la-Loire

19 mars 2023

La course professionnelle Cholet Pays de la Loire s'est déroulée le dimanche 19 mars 2023.

Après un départ donné à 11h45 avenue Anatole Manceau à Cholet, les cyclistes ont effectué un parcours de 150 kilomètres à l'intérieur du périmètre de l'agglomération du Choletais. Ils ont terminé par un circuit de 8 kilomètres en ville avec 7 passages sur la ligne d'arrivée. Le vainqueur de cette édition est le Néo-Zélandais Laurence Pithie (Groupama – FDJ).

La course qui comptait pour la Coupe de France de cyclisme sur route est inscrite au calendrier Europe Tour de l'Union Cycliste Internationale, ouverte aux équipes de catégorie World Tour françaises et étrangères.

L'établissement public Cholet Evènements organisateur de l'épreuve cycliste professionnelle « Cholet Pays de la Loire » a remercié la commune pour sa collaboration ainsi que celle de ses services au bon déroulement de cette épreuve sportive.

Côte de la rue du Sacré Cœur à La Séguinière

Parc du Moulin de la Cour

Chasse aux oeufs du Comité des Fêtes

9 avril 2023

Comme annoncé, le comité des fêtes a organisé sa seconde édition de la Chasse aux œufs de la Séguinière le dimanche 9 avril. Le départ de la chasse était programmé, pour tous les enfants, à 10h30 au Moulin de la Cour. Le vainqueur de la tombola est reparti avec une belle grande surprise en chocolat. Cette année, encore de nombreux enfants et parents se sont déplacés pour cet évènement particulièrement apprécié et désormais inscrit au calendrier annuel des manifestations communales.

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Avril	Mai
Fruits et légumes (Richou)	12-19-26	3-10-17-24-31
Fromager (Beillevaire)	12-19-26	3-10-17-24-31
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	12-19-26	3-10-17-24-31
Association Amitié Sandogo	19	3-17-31
Poissonnier (La Marée)	12-19	3-10-17-24-31
Rempaillage (M. Girard)	12-19	10-17
Pommes (GAEC Augereau)	19	3-17-31
Produits du terroir	19	3-17-31
Horticulteur (Papin)	12-26	10-24

En ce début de printemps, les élus invitent à profiter des produits frais, mis à la disposition des habitants, sur le marché du mercredi.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX AÉRIENS

Voies en agglomération

Initialement prévuS à l'automne dernier, les travaux d'effacement de réseaux du secteur « rue Grande Fontaine, avenue Martin Luther King et chemin de la Petite Morinière » ont débuté au cours de la 2ème quinzaine du mois de mars pour une durée globale de 3 à 4 mois (hors dépose câbles aériens et poteaux existants).

La première phase va concerner la rue de la Grande Fontaine, sur la section allant de la chapelle du Sacré Cœur à l'avenue Martin Luther King. La circulation y sera donc fermée (excepté pour l'accès des riverains). Viendront ensuite les phases suivantes :

- remplacement des candélabres avenue Martin Luther King,
- effacement des réseaux chemin de la Surchère (montant derrière la maison d'accueil)
- effacement des réseaux chemin de la Petite Morinière (jusqu'au lotissement des Jardins de la Moine).

PETIT BOIS DE LA CHAPELIÈRE

Diagnostic sanitaire

La commune envisage de solliciter un diagnostic sur l'état sanitaire de l'espace boisé d'environ 6 500 m² situé au cœur du lotissement de La Chapelière. Un élagueur intervenant sur une parcelle voisine a alerté la commune sur la dangerosité de certains arbres.

Le diagnostic permettra de :

- repérer les arbres présentant un risque,
- déterminer la nature des interventions à entreprendre,
- disposer (éventuellement) d'une évaluation des coûts à mettre en œuvre.

LA COMMUNE RECRUTE

Un agent d'accueil polyvalent

La mairie de La Séguinière recrute un agent polyvalent chargé de l'accueil des usagers et des formalités administratives, de l'état-civil, des affaires scolaires, des élections. Poste à temps complet, correspondant aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale d'Adjoint Administratif ou de Rédacteur, mais ouvert à tous.

Poste à pourvoir pour juillet 2023 au plus tard. Date limite pour envoyer lettre de candidature et cv : 20 mai 2023.

Missions ou activités : accueil physique et téléphonique, secrétariat, affaires scolaires et sociales, état-civil et formalités administratives (recensement, mariage, élections), planning de réservation des salles, gestion des agendas…

Profil recherché :

- **Savoirs** : connaître les règles et être formé à l'accueil du public, maitriser les techniques de secrétariat, connaître et maîtriser les outils informatiques, connaître la législation correspondant à son domaine d'activité.
- **Savoir-faire** : savoir répondre aux questions, écouter et orienter le public, savoir rechercher, mettre à jour les informations utiles pour travailler, savoir mettre en forme les documents,
- **Savoir-être** : discrétion, patience, être ferme, rester neutre, être organisé.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 10 mai à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du mardi 11 avril dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Remplacement du chariot télescopique des services techniques,
- Demande d'aide financière « Fonds Vert » pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Marcel Luneau,
- Désaffectation et déclassement, suivi d'un échange, rue des Bouviers,
- Travaux pour compte de tiers square des Lavandières,
- Fin de la procédure de déclaration de projet pour la transformation d'un bâtiment commercial en logements,
- Porter à connaissance pour l'installation d'une chaudière à combustible solide de récupération à la briqueterie Bouyer-Leroux,
- Approbation des Comptes Financiers Uniques 2022 (Budget principal et budgets annexes de lotissements),
- Reprise et affectation du résultat 2022 du budget principal,
- Vote des taux d'imposition directe locale pour l'année 2023,
- Vote des Budgets Primitifs 2023 (Budget principal, budgets annexes lotissement et budget d'énergie photovoltaïque),
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée,
- Subventions aux associations pour l'année 2023,
- Publication des marchés publics passés en 2022,
- Désignation du correspondant incendie et secours,
- Convention relative à la médecine professionnelle et préventive,
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

LA SANTÉ DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE

Consultation de l'Agence Régionale de Santé

L'ARS souhaite donner directement la parole à tous les citoyens du territoire pour prendre en compte leurs attentes, mais aussi entendre leurs idées sur les questions de santé et d'autonomie. L'occasion pour eux de partager leur expérience vécue et leurs propositions concrètes. Cette matière viendra enrichir le travail de co-construction engagé lors des concertations territoriales du CNR Santé et alimentera les travaux en cours pour la construction du Projet Régional de Santé (PRS), feuille de route de l'ARS et des acteurs en santé, renouvelé fin 2023 pour les 5 prochaines années.

Tous les habitants de la région ! Citoyens, associations, professionnels et acteurs de santé, aidants… sont invités à participer à cette consultation : l'avis de chacun compte !

Pour participer, il suffit de se rendre sur le site de l'ARS : https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Nouvelle opération gratuite sur la commune

Pour rappel, l'Agglomération du Choletais renouvelle l'opération de broyage des végétaux dans plusieurs communes du territoire du 1er avril au 13 mai 2023. Ces actions font prendre conscience des intérêts de la réutilisation des déchets végétaux.

Une opération gratuite de broyage est programmée à La Séguinière le vendredi après-midi 12 mai de 13h30 à 16h30 sur le parking de la salle Pierre de Coubertin.

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Mise à jour des abonnés

Une analyse des habitations à proximité des réseaux d'assainissement a été réalisée par la société SUEZ, exploitant le service pour le compte de l'Agglomération du Choletais. Il s'avère que certains habitants ne sont pas identifiés en facturation « assainissement collectif ».

Pour mettre à jour la liste des redevables, SUEZ va envoyer un courrier aux 119 habitants de la commune concernés afin qu'ils confirment leur raccordement ou non au réseau d'eaux usées. La situation de ces abonnés sera alors mise à jour pour la prochaine facturation eau potable et assainissement.

CHÈQUE EAU

Pour les usagers en situation de précarité

Un contrat de délégation du service public de l'eau potable a été confié à Véolia Eau de Cholet depuis le 1er avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2031 sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais. Le dispositif en faveur des usagers en situation de précarité a été reconduit pour l'année 2023 et le montant de la dotation pour la commune de la Séguinière s'élève à 2 370 €.

Cette dotation concerne les factures de consommation 2023 que les usagers devraient recevoir de mai à juillet. Il appartient au CCAS ou à un travailleur social de décider d'octroyer les chèques eau sous certaines conditions.

Les usagers souhaitant en bénéficier sont invités à contacter la mairie afin de pouvoir étudier leur demande sur présentation de leur facture et de leur quotient familial. Le chèque eau s'applique sur la part eau potable de la facture. Le bénéficiaire devra prendre contact avec le référent solidarité de Véolia : 02.41.56.05.63 afin d'adapter ses modalités de paiement et faire le point sur sa consommation.

REPAS DU CISPA

Participation du CCAS

Le CISPA (Centre d'Initiation aux Sports de Plein-Air) accueille toute l'année pendant la période scolaire des classes de La Séguinière pour profiter des activités nautiques, terrestres ou environnementales sur la base de loisirs de Ribou. Jusqu'à présent, le centre facturait le déjeuner à hauteur du prix du repas servi dans le restaurant scolaire fréquenté le reste de l'année par les élèves et la commune se chargeait de facturer ensuite, à son tour, ce prix aux familles concernées.

Or, à compter de la présente année scolaire, le CISPA facture au prix voté par le Conseil d'Administration de Cholet Sports Loisirs le 14/4/2022, soit 6,22 € TTC pour 2022/2023 au lieu de 3,73 €, prix moyen pratiqué pour le restaurant scolaire de La Séguinière.

Par délibération du 10/10/2022, le Conseil municipal a souhaité ne pas faire supporter au budget communal ce coût global annuel d'environ 2 000 € et a décidé de répercuter la totalité du prix du repas aux familles (soit une hausse moyenne de 19,92 € par enfant pour les 2 semaines de classe découverte).

Toutefois, cette situation étant plus préjudiciable pour les familles qui ont un faible quotient familial et qui bénéficie d'un tarif cantine particulièrement avantageux en temps normal, le CCAS a décidé, pour toutes les familles concernées dont le QF est inférieur à 750 €, de participer à hauteur de la différence entre le prix pratiqué par le CISPA et le tarif de la cantine scolaire.

ADOMI FACIL

Recrute pour compléter ses équipes

Le service Adomi Facil du CIAS du Choletais accompagne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à leur domicile. Aujourd'hui, le service recrute des aides à domicile et des auxiliaires de vie pour compléter ses équipes. Ces postes à temps plein sont à pourvoir dès que possible. Sont également recherchés des saisonniers pour la période estivale et des étudiants pour les weekends et les vacances scolaires.

Vous pouvez retrouver toutes les offres sur le lien suivant : https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/offres_emploi.html#page-search---set-vacsearchfront_filiere-006---filiere-sociale-11

ABRI-VÉLOS SÉCURISÉS

Campagne de communication

Avec les beaux jours qui arrivent, l'établissement public Transports Publics du Choletais (Choletbus) lance une campagne de communication pour promouvoir les abris-vélos installés dans les communes.

A La Séguinière, l'abri-vélo se situe sur le parking privatif de la mairie. Il permet aux abonnés du service de TPC de pouvoir stationner leur deux-roues à proximité de l'arrêt de bus et de voyager ensuite à bord d'un transport de Cholet bus.

Pour en bénéficier et venir récupérer la clé de l'abri-vélos, il suffit de venir remplir un formulaire en mairie, de présenter une pièce d'identité, la carte d'abonnement Choletbus et un chèque de caution de 15€.

Thématique du mois

Les finances de la commune

Compte financier 2022

Le compte financier 2022 du budget principal a été approuvé par le conseil municipal le 11 avril 2023. Il comprend l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes effectuées l'an passé.

Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées, les recettes s'élèvent à 6 136 464 euros alors que les dépenses sont de 4 464 256 euros. Le résultat de l'exercice passé est donc excédentaire de 1 672 208 euros.

Si on y ajoute les résultats positifs des années passées, l'excédent atteint, fin 2022, la somme de 2 603 845 euros **(*)**.

Cette somme est à relativiser car certaines dépenses d'investissement engagées ne sont pas terminées. Le solde des restes à réaliser est de 2 453 000 euros.

La somme dont dispose la commune pour financer en 2023 des opérations nouvelles se chiffre finalement à 150 845 euros (2 603 845 - 2 453 000).

PRINCIPALES REALISATIONS & ACQUISITIONS EN 2022

- Extension de la mairie : 454 207
- Bâtiment technique de stockage : 380 951
- Aménagement de la rue de la Garenne : 245 441
- Acquisitions de terrain et bâtiments : 84 019
- Programme annuel de voirie : 83 624
- Aménagement du cimetière : 48 426
- Divers travaux de bâtiments : 39 715
- Mobilier et équipement divers : 28 567
- ...

Ce dont on a disposé...

	en €
Excédent de fonctionnement 2021 affecté	1 178 325
Recettes fiscales	2 272 760
Dotations et attributions	844 297
Produits des services et des biens	422 213
Subventions d'investissement	211 008
Remboursement de TVA	262 834
Cessions d'immobilisations	110 500
Taxe d'urbanisme	72 695
Remboursements divers	18 541
Opérations d'ordre (amortissements…)	*743 291*
Total des recettes perçues en 2022	**6 136 464**

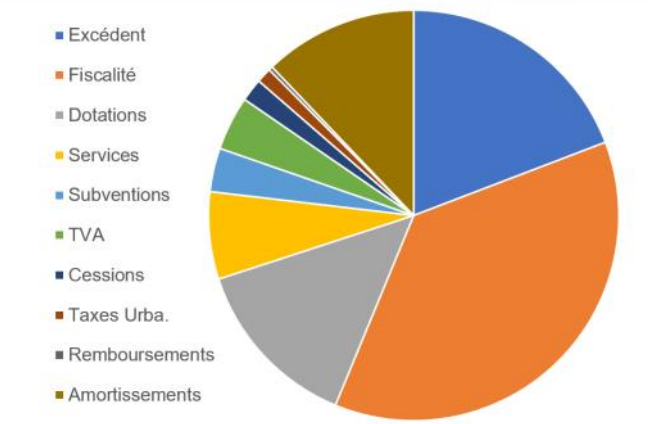

Ce que l'on en a fait...

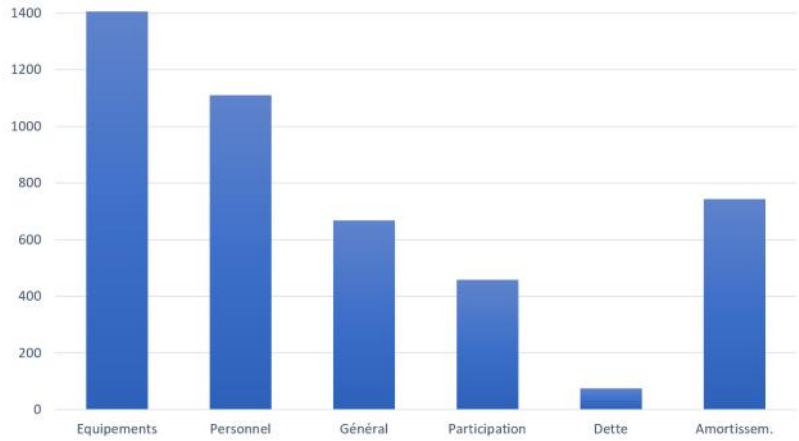

Dépenses d'équipements	1 406 899
Frais de personnel	1 110 136
Charges à caractère général	668 910
Contributions et participations	458 525
Remboursement de dette (capital et intérêts)	76 495
Opérations d'ordre (amortissements…)	*743 291*
Total des dépenses réalisées en 2021	**4 464 256**

Budget primitif 2023

Le conseil municipal a également voté, le 11 avril, son budget pour l'année 2023. Ce document comprend l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année en cours.

Il a été décidé d'augmenter modérément la pression fiscale et d'appliquer une hausse de 2,5% sur les taux des deux taxes foncières votées en 2022.

Les taux de taxes foncières appliqués, à La Séguinière, sont les suivants :

- *Taxe d'habitation à 13,83% (c/13,49%),*
- *Foncier bâti à 41,29% (c/40,28%),*
- *Foncier non-bâti à 41,06% (c/40,06%).*

Voie verte route du Joli Bois et chemin des Rambouillères

Ce dont on dispose...

	en €
Excédent à reprendre **(*)**	2 603 845
Recettes fiscales	2 302 000
Dotations et attributions	829 000
Produits des services et des biens	409 500
Subventions d'investissement	561 000
Remboursement de TVA	190 000
Taxe d'urbanisme	50 000
Cession d'actifs	377 000
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 188 845*
Total des recettes prévues en 2023	**8 511 190**

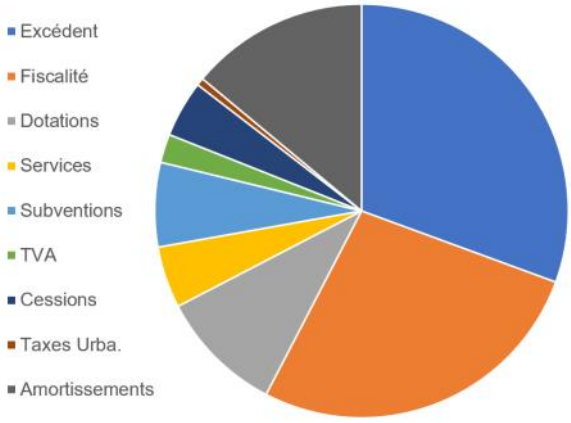

Ce que l'on en fait....

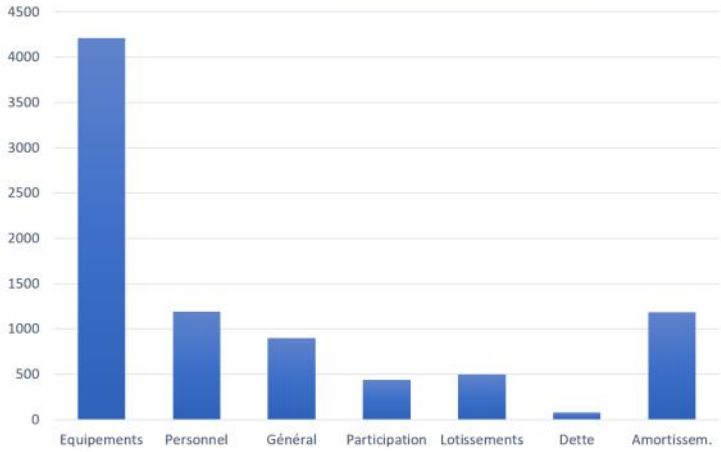

Dépenses d'équipements	4 213 345
Frais de personnel	1 190 000
Charges à caractère général	901 000
Contributions et participations	439 500
Subvention d'équilibre budgets lotissements	499 000
Remboursement de dette (capital et intérêts)	79 500
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 188 845*
Total des dépenses prévues en 2023	**8 511 190**

Vestiaires sportifs

CREDITS D'EQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2023

- Aménagement rue de la Garenne : 1 351 000
- Rues Grande Fontaine, Luther-King... : 1 000 000
- Provisions pour réserves foncières : 521 000
- Rénovation énergétique école : 275 000
- Rénovation énergétique vestiaires : 275 000
- Voie verte route du Joli Bois : 255 345
- Programme annuel voirie : 175 500
- Divers mobiliers et équipements : 94 500
- Espace de convivialité - aire de jeux : 50 000
- Mobilier et aménag. salle de l'Arceau : 40 000
- ...

Parcours éco-citoyen

Poursuite des actions

Trois étapes du parcours ont été accomplies par les élèves concernés au cours de ces dernières semaines : la visite des entreprises, l'action facultative de nettoyage de la nature et la rencontre avec Monsieur le maire.

Visite des entreprises

Le jeudi 16 Mars en matinée, tous les élèves de CM2 de l'école Marcel Luneau et Notre-Dame, soit 46 au total, ont avancé dans leur parcours de citoyenneté proposé par la municipalité.

Par groupe, ils ont découvert des activités économiques différentes de la commune. A Biométhan'seg, ils ont vu comment on fait du gaz avec le lisier des agriculteurs, à La Choletaise comment on prépare des plants d'herbes aromatiques ou de nombreuses autres espèces et ils étaient ravis de rapporter « sauge et menthe ».

Ce n'est pas tout, puisque deux autres groupes ont apprécié leur visite à La briquèterie Bouyer-Leroux où avec l'argile, on produit de nombreuses briques, et enfin à la minoterie Dixneuf où l'on sort des farines très variées qui nous permettent de déguster de bons pains… Accompagnés par les parents, quelques élus et une bénévole, les enfants ont pu faire une approche concrète de différents métiers. C'est peut-être le premier pas d'une réflexion sur leur orientation professionnelle lorsqu'une petite fille dit : « moi, je ne ferai pas un travail dans le domaine de la méthanisation parce que ça sent ! » .

Par ailleurs avant ou après leur visite, les enfants ont fait un travail de repérage sur le plan communal, avec beaucoup d'application. Un grand merci à tous les accompagnateurs et aux professionnels qui ont ouvert leurs portes à ces jeunes élèves. Prochaine étape du parcours écocitoyen : la cérémonie de remise des « Passeports du Civisme » le 1er juin à 18h au théâtre Prévert.

Respecter notre environnement…c'est possible !

La dernière action facultative, du parcours s'est déroulée, le mercredi 22 mars, de 16h00 à 17h30 pour les élèves de CM2 des deux écoles.

A l'arrivée des 28 participants, 14 pour l'école Marcel Luneau et 14 pour l'école Notre-Dame, l'action a commencé par une explication du tri sélectif des déchets par Sylvie, ambassadrice du service des déchets de l'Agglomération du Choletais : « *Dans les sacs jaunes, nous pouvons mettre tous les emballages cartons, aluminium, plastiques. Ces déchets seront recyclés puis utilisés pour fabriquer d'autres objets. Ainsi, on puisera moins de ressources dans la nature, plus d'arbres et d'aluminium resteront dans leur milieu naturel* ».

Avec beaucoup d'énergie, et répartis en trois groupes accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte, les enfants ont collecté des déchets, en triant, dans trois lieux publics : le Moulin de la Cour, le complexe sportif et l'esplanade de Bruxelles. L'opération de nettoyage a duré 1 heure.

Au retour, la collecte a été pesée. Ce sont 2,8 kg qui ont été déposés dans les sacs jaunes et 1kg dans le sac noir. C'est peu ! Il convient donc de féliciter les habitants.

Néanmoins, on peut faire encore mieux, car on trouve toujours trop de bouteilles plastiques, de bouteilles en verre, et de mégots sur le sol.

La sensibilisation des enfants au respect de l'environnement a également été appréciée des parents qui n'ont pas manqué de féliciter les adultes accompagnateurs et la commune pour cette initiative.

Les adultes, Joselyne Rochais, Christiane Caillaud et Yolaine Bossard ont été ravies de donner de leur temps pour la cause environnementale. Le CSI Ocsigène est remercié pour le prêt du matériel, gants, pinces et dossards HULC (Habitants Unis = Localité Choyée).

Rencontre avec M. le maire

Les enfants ont été accueillis par Guy BARRE, le 23 mars, dans la salle du conseil municipal pour un moment d'échange sur le fonctionnement de la commune et le rôle de son premier édile.

la Saison Culturelle

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

Mercredi 3 mai
Théâtre Jeune Public - à partir de 6 ans

« Bagarre »

Espace Prévert à 18h30
Dans le cadre du projet Itinérance porté par l'Agglomération du Choletais en partenariat avec le Jardin de Verre de Cholet.

Tarifs à 8 €, 5 € et 3 €
Billets disponibles : au Jardin de Verre, tél. 02 41 65 13 58 / billetterie@jardindeverre.fr ou sur place : le soir du spectacle dès 18h00 dans la limite des places disponibles.

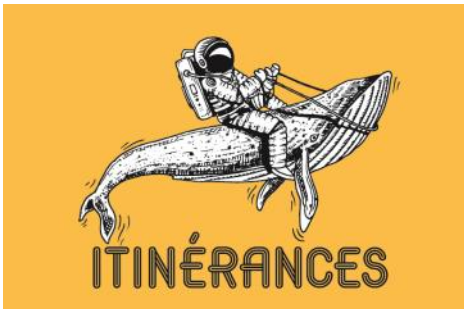

Créer du lien avec les enfants du territoire

Le jour du spectacle sont proposés 4 ateliers à destination des enfants dès 6 ans inscrits au CALS (Centre Animation La Séguinière).

- 1 atelier découverte de l'Aïkido : art martial non-violent accessible à tous,
- 1 atelier d'expression primitive : danse collective, joyeuse et ludique au rythme des percussions,
- 1 atelier jeux coopératifs en plein air,
- 1 atelier lecture / jeux de société.

Nota *: pour participer aux 4 ateliers, il suffit d'inscrire votre enfant toute la journée au CALS.*

Présentation

Bagarre, c'est l'histoire de Mouche, une fille qui vit avec son frère Titus et leur vieille Tata Moisie sur le toit du plus haut immeuble de la ville et qui va devenir championne du monde de la bagarre.

Inspiré par l'étincelle que le mot bagarre allume dans les yeux de chacun.e, quel que soit son âge, et par le désir de s'adresser aux plus jeunes, le spectacle Bagarre pose un regard burlesque sur le terrain de jeux de nos chers bambins.

La bagarre existe. On ne sait jamais vraiment qui a commencé, ni pourquoi. Avouons-le, il y a un plaisir intense à la bagarre. Avec ses codes, ses limites, sa possibilité de construction ou de destruction et les vastes champs imaginaires dans lesquels elle nous invite… Annabelle Sergent confie à l'autrice Karin Serres le soin d'écrire l'histoire de Mouche, championne du monde de bagarre, une fille qui découvre un jour la joie de se bagarrer sous l'œil espiègle de sa Tata Moisie : de la magie des gants de boxe aux costumes de super héro.ïne.s…

Un retour aux sources de l'enfance et à sa fantaisie débridée.

Alerte aux cyanobactéries !

Les cyanobactéries sont des organismes microscopiques capables de réaliser la photosynthèse. Elles sont très anciennes. Il y a 3,5 milliards d'années, elles ont apporté le dioxygène sur la Terre. Aujourd'hui, elles prolifèrent activement.

Deux types de cyanobactéries

Deux types de cyanobactéries sont identifiées parmi les très nombreuses espèces :

Les Cyanobactéries planctoniques qui sont des fleurs d'eau, en superficie. Elles rendent l'eau trouble avec une coloration verte ou bleue.

Les Cyanobactéries benthiques qui se développent sur des substrats, en tapis. Elle peuvent se décoller du fond du cours d'eau pour apparaître en amas flottant en surface.

En 2022, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) de la Sèvre Nantaise a observé des cyanobactéries planctoniques à La Séguinière et à Cholet ...et des cyanobactéries benthiques à Cugand et dans la Crûme à Tiffauges aussi.

Ces cyanobactéries prolifèrent dans une eau assez chaude, dans les frayères en particulier. Pour ces dernières, s'il existe une connexion avec la rivière, elles prolifèrent alors activement.

Aspect sanitaire présenté par l'A.R.S.

Certaines espèces produisent des toxines pour l'homme appelées microcystines, elles sont particulièrement toxiques et peuvent avoir des conséquences, lorsqu'elles sont ingérées, neurotoxiques (sur le système nerveux), dermatologiques (sur la peau) et hépa-toxiques (le foie).

75% des personnes touchées ont des symptômes de vomissements et donc hépato-digestifs.

Police sanitaire

L'EPTB fait un suivi régulier mais à certains endroits seulement. A La Séguinière, en 2022, un suivi a été fait. C'est ainsi que l'on a pu déceler des cyanobactéries dans la frayère du Moulin de la Cour. Comme, il y a connexion avec la rivière, la Moine a été impactée.

Aucun suivi n'est en revanche prévu en 2023 sur la commune.

L'établissement public du bassin de la Sèvre-Nantaise communique les résultats d'analyses rapidement (en général dans la journée du prélèvement). Les communes reçoivent ces résultats ou peuvent les trouver sur le site internet de l'EPTB ainsi que sur le site internet Cholet.fr à la rubrique Environnement. Les analyses sont réalisées dans la période de développement, c'est-à-dire en été. Les résultats sont accompagnés de niveaux de vigilance 1, 2 ou 3.

La commune peut contacter l'ARS (Agence Régionale de Santé), en cas de niveau de vigilance 3, afin de prendre un arrêté d'interdiction de pêche. L'affichage sur le lieu de pêche est alors nécessaire.

Niveaux de vigilance	
(1)	Absence de cyanobactéries
(2)	Présence de cyanobactéries (avec un taux de microcystine supérieur à 13mg/l - pêche parfois autorisée
(3)	Présence de cyanobactéries et taux de microcystine élevé - pêche non autorisée

Séguinière Vélo Sport

Organise son 34ème Grand Prix Cycliste

L'association sportive SVS accueille le dimanche 23 avril prochain, les cyclistes sur route pour le 34ème Grand Prix Cycliste au cours duquel trois titres de champions départementaux seront décernés.

5 courses au programme

300 coureurs sont attendus au total pour les 5 courses programmées tout au long de la journée :

- Access le matin (Départ à 9h00 / Arrivée vers 10h45),
- U15 et U17 (Départ à 12h30 / Arrivée vers 14h15),
- Open 2 et 3 (Départ à 15h30 / Arrivée vers 18h00).

C'est sur cette dernière course, que les coureurs vainqueurs des catégories Open 2, Open 3 et U19 seront titrés Champions Départementaux 2023.

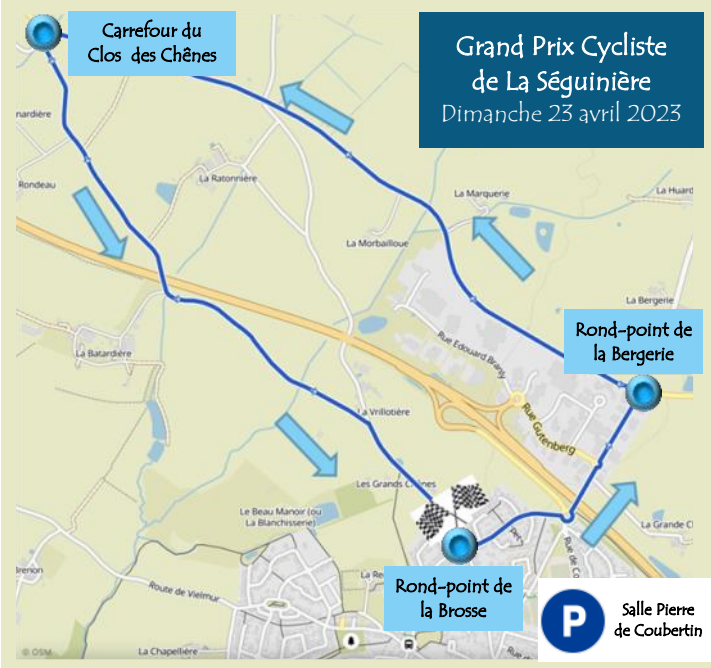

Réglementation de la circulation

Le départ et l'arrivée des courses seront jugés rue des Campanules, face au garage AD, pour un circuit de 6,6 km qui empruntera les rues de Chambord, Gustave Eiffel, la route de St André vers les Landes Paisseaux, puis retour par la Batardière vers la Séguinière.

En collaboration avec les services techniques municipaux et départementaux, des déviations seront mises en place pour garantir la sécurité des coureurs et des spectateurs.

Pour faciliter vos déplacements, il vous est suggéré d'éviter d'emprunter la sortie N°7 de la voie rapide au niveau de la ZI de la Bergerie, en provenance de Nantes ou de Cholet-sud, ainsi que le rond-point de la Bergerie en provenance du bourg de la Séguinière, de la Godinière ou du Joli Bois.

Privilégiez les trajets en empruntant la sortie N°8 « La Séguinière et Cholet-Centre » et la RD753 (axe Cholet – La Romagne) pour entrée et sortir de la Séguinière.

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous conseillons une bande dessinée, série franco-belge fantastique et animalière scénarisée par Xavier Dorison et dessinée par Félix Delep.

Trois volumes sont déjà publiés chez Casterman, un 4ème est à venir.

« Le Château des Animaux »

Résumé

Quelque part en France, durant l'entre-deux guerre, au plus profond d'une forêt, se trouve une ferme reconvertie en château. Abandonné des hommes, ce dernier est dirigé par un président autoproclamé, Silvio, un énorme taureau secondé par sa milice de chiens qui n'hésite pas à instaurer la peur afin de maintenir les animaux sous leur contrôle. Les animaux de la ferme travaillent dur, jour et nuit d'arrache-pied, dans la faim et le froid. Ils essaient de survivre, de se protéger les uns, les autres, d'être solidaires…

L'auteur du scénario se réapproprie le roman d'Orwell « La ferme des animaux ». C'est une fable politique sur le pouvoir et la liberté , prenant appui sur les mouvements des révolutions non-violentes.

Le dessinateur croque des animaux exquis, il a l'art de la palette, il a énormément de talent. C'est magnifique !!!

Précipitez-vous pour lire cette série qui nous invite à une multitude de réflexions parfois très actuelles…

Horaires

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Bibliothèque Mille Pages
Rue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 31 93

Autres infos

CAFÉ-RENCONTRE

L'association poursuit ses activités et propose pour ses prochaines rencontres bimensuelles, le programme suivant :

- **Mardi 25 avril -** *Karaoké.*
- **Mardi 9 mai -** *Sortie au Jardin Camifolia à Chemillé.*
- **Mardi 23 mai -** *Jeux de société*
- **Mardi 6 juin -** *Croisière déjeuner sur la Vilaine, visite de Rochefort en Terre et de La Roche Bernard.*
- **Mardi 20 juin -** *Pique-nique.*

Les rencontres ont lieu à l'espace Roger Dronneau au 20 rue du Manoir à La Séguinière de 14h00 à 17h00.

P'TITS ZYGOS

Spectacles

Les P'tit Zygos de l'école de théâtre de La Séguinière, seront sur la scène pour présenter le fruit du travail de l'année.

Vendredi 12 et samedi 13 mai 2023 à 20h
Dimanche 14 mai 2023 à 15h
Espace Prévert

L'entrée est à 5 € pour les adultes et à 3 € pour les enfants jusqu'à 11 ans.

NOUVEAUX HABITANTS

Cérémonie d'accueil

La commune invite les nouveaux habitants à une cérémonie d'accueil

Samedi 13 mai prochain à 11h
Espace Roger Dronneau
20, rue du Manoir

A cette occasion, sera remis le « Passeport nouveaux arrivants » destiné à faire découvrir la commune au travers de la richesse de ses activités tant sportives que culturelles. Il présente sous la forme de coupons des avantages proposés par des associations, commerces et entreprises du territoire.

OCSIGÈNE

Le Centre Socioculturel informe de l'ouverture de l'Espace Jeune de La Séguinière en libre accès les :

Samedi 27 mai et 10 juin de 14h à 17h30

Vendredi 16 et 30 juin de 17h à 19h

Par ailleurs, une sensibilisation au babysitting et handi-sitting (pour les enfants en situation de handicap) sera proposée au siège du CSI 18 rue d'Anjou à St Léger : **jeudi 20 et vendredi 21 avril.**

Sur inscription (2 € + 4 € d'adhésion au CSI) à partir de 16 ans.

SAINT LOUIS BASKET

A vos agendas !

La soirée dansante du club avec lunch « Le Basket déraille » se déroulera à la salle La Couronne au May sur Evre :

Samedi 10 juin

Plus d'informations prochainement...

Association Pétanque Loisirs

Tournoi intergénérationnel caritatif

Mylène, Nicolas, Marion B., Marion N. et Mathis étudiants à l'université d'Angers ont organisé le 22 mars 2023 au boulodrome du Complexe Pierre de Coubertin un tournoi de pétanque.

Ils sont tous les cinq en première année de BUT (Bachelor universitaire de technologie) Techniques de Commercialisation et cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un projet universitaire à but caritatif.

Ils ont l'objectif de récolter un maximum de fonds pour une association qui améliore le quotidien des enfants malades.

Le matin, ils ont vendu sur le marché des produits alimentaires (saucissons, confitures…) sous un barnum gentiment mis à disposition par la société Richou Primeur et l'après-midi, donc, ils étaient accueillis par l'association Pétanque Loisirs pour un tournoi qui a rassemblé 38 joueurs.

Par équipe de 2, les compétiteurs se sont affrontés au cours de 4 parties de 13 points.

Le président DELAUNAY, à gauche, avec des membres du club au côté de l'une des étudiantes

Le président du club de pétanque local, Jean-Michel DELAUNAY a apprécié cette initiative et constate que la composition d'équipes intergénérationnelles a grandement contribué à la réussite de cette après-midi. Les étudiants organisateurs avaient invité les jeunes de leur promotion à participer et cette association, avec les habitués en majorité retraités du boulodrome, a créé une véritable atmosphère de jeu.

Les meilleures équipes sont reparties avec des paniers garnis et tous ont pu profiter des boissons et préparations sucrées vendues par les 5 universitaires.

Parmi eux, deux ont des attaches à La Séguinière mais les trois autres, originaires de Bretagne, n'étaient jamais venus dans le choletais.

Avant de retourner à leurs études, ils ont tenu à remercier la municipalité, pour la mise à disposition gracieuse de l'équipement, l'association Pétanque Loisirs pour le soutien logistique et la présence des adhérents au tournoi et enfin leur professeur d'anglais, Madame DHEILLY, qui supervise leur projet.

Eloïse BUNEL

Conseillère en immobilier

L'immobilier est au cœur de nos vies, de nos projets, déménagements, investissements… C'est pourquoi la priorité d'Eloïse BUNEL est votre satisfaction !

Chez 3G Immo, un réseau de professionnels expérimentés, elle s'engage à vos côtés depuis l'estimation précise de votre bien jusqu'à sa vente définitive.

Vous avez un projet immobilier, vous souhaitez vendre ou acheter dans les meilleures conditions ? Elle entend être votre conseillère privilégiée sur le secteur de La Séguinière et ses alentours.

Elle travaille avec un nombre de biens limités pour pouvoir assurer un service de qualité et un suivi permanent. Grâce au réseau 3G, elle vous permet de bénéficier d'une large diffusion de votre annonce sur les plus grands sites de l'immobilier assurant ainsi une publicité efficace pour une vente assurée !

Elle sélectionne les acquéreurs, organise les visites, le rendez-vous avec le notaire pour la signature de la promesse de vente ainsi que pour la signature de l'acte authentique avec remise de clés contre remise du prix.

Elle tient à préciser que chez 3G Immo, l'estimation de la valeur d'un bien est gratuite et que, d'autre part, les biens d'exception sont éligibles sous certaines conditions à la « vitrine » du réseau.

N'hésitez pas à la contacter, elle est à votre disposition pour vous accompagner afin de réaliser votre projet !

Eloïse BUNEL
Votre conseillère en immobilier
(Cholet et alentours)
3G IMMO
eloise.bunel@3gimmobilier.com
www.3gimmobilier.com/bunel
06.67.20.86.46

Audioproxi

Audioprothésiste à La Séguinière

Depuis l'été dernier, un nouveau service est disponible sur la commune.

En effet, dans les locaux de Noémie Fadet opticienne dans le Lunettestore situé au 10 avenue de Nantes, tous les vendredis un prestataire propose de tester votre audition.

Ce service est proposé par la société Audioproxi dirigée par les deux fondateurs Gill Desmette et Frédéric Segret.

La philosophie de cette structure est d'accompagner les patients dans leurs parcours auditifs en s'associant avec des partenaires opticiens indépendants.

Il est en effet, très pratique d'avoir les deux services au même endroit. Cela permet de faire entretenir ses lunettes pendant le suivi auditif et inversement. Il est important de préciser que l'examen de l'oreille ainsi que les tests auditifs sont entièrement gratuits.

Voici ce que dit Frédéric Segret lorsqu'on l'interroge sur son métier :

« *Comme il est important d'aller voir son dentiste une fois par an, il est tout aussi important de vérifier une fois de temps en temps son audition. Une perte auditive prise en charge précocement évitera au patient d'aggraver son état. La perte auditive est souvent synonyme d'isolement car les personnes ne veulent plus faire répéter ou évitent certaines situations comme un repas au restaurant* ».

Aujourd'hui, il est dommage de retarder un appareillage car avec la réforme du 100% santé, les aides auditives peuvent être prises en charge en totalité par la sécurité sociale et les mutuelles. Les appareils sont d'autre part très discrets et de plus en plus performants avec l'arrivée de l'intelligence artificielle.

Pourquoi la Séguinière ?

Le choix de la Séguinière était une évidence car cela évite aux patients d'entrer dans la ville de Cholet, ce qui peut être compliqué pour les plus âgés, d'autant plus que dans cette profession, les patients sont vus très régulièrement (deux fois dans le premier mois puis tous les 3 mois).

Pour prendre rendez-vous, il est conseillé de contacter directement Noémie Fadet par téléphone au 02.41.85.74.69 ou bien Frédéric Segret au 06.72.43.89.40. Ce service est proposé tous les vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Lunettestore
10 avenue de Nantes
49280 La Séguinière
https://www.lunettestore.com/
laseguiniere@lunettestore.fr

Ma petite Étole

A l'heure où il est plus facile de jeter un vêtement que de le faire réparer, Carine BARREAU vous propose un service de retouche afin d'adopter une démarche vertueuse.

Carine espère par le biais de son travail vous permettre de garder plus longtemps vos vêtements et de ce fait diminuer les déchets liés aux textiles.

Bas de pantalon, taille à resserrer, diminution des robes et des jupes, fermetures… mais également les étiquettes à poser, ajustement de rideaux... elle réalise tous ces petits travaux de retouches chez elle, dans son atelier.

N'hésitez pas à la contacter au 06.24.78.89.70 vous verrez avec elle ce qu'il peut être fait pour donner une seconde vie à votre vêtement.